



crédit photo : Hervé POTEAUX

## NOTRE COMMUNE

LES VŒUX DU MAIRE  
VOTRE VILLE BOUGE ...  
INFORMATIONS ...

## LA GAZETTE du Vernolien

## NOTRE TERRITOIRE

UN PEU D'HISTOIRE ...  
INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

TOUTES VOS INFORMATIONS AUSSI EN LIGNE SUR



[www.verneuil-en-halatte.fr](http://www.verneuil-en-halatte.fr)



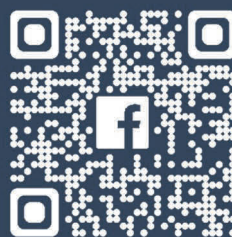
[www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550](https://www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550)



[www.instagram.com/verneuil\\_infos/](https://www.instagram.com/verneuil_infos/)



[communication@verneuil-en-halatte.fr](mailto:communication@verneuil-en-halatte.fr)





## LES VOEUX DU MAIRE ...



Mesdames, Messieurs,

La situation exceptionnelle n'aura pas permis de cérémonie publique cette année pour être en cohérence avec les règles sanitaires. La nouvelle mandature que je conduis a donc utilisé les réseaux sociaux cette année, tout en sachant que le « présentiel » quand il est possible est bien plus enrichissant en termes d'échanges.

Je reviens brièvement sur l'élection de 2020 qui a permis à mon équipe de prendre les rênes de la gestion communale. Ce fut certes avec peu de votants, mais n'en déplaît à certains qui ont abandonné. Nous sommes allés jusqu'au bout de notre engagement, et notre action au service de l'intérêt général entend bien s'inscrire dans la durée.

Un grand merci à la précédente mandature qui nous a laissé une commune à la gestion très saine. Nous revendiquons clairement la continuité, mais avec la volonté de mettre en œuvre les lignes programmatiques présentées lors de notre campagne.

Vivre ensemble c'est comprendre qu'il faut accepter et respecter les règles de la société. Le stationnement ne peut plus être anarchique, les infractions routières liées aux excès de vitesse ou aux stops non respectés ne doivent pas devenir une dangereuse habitude.

Depuis mai 2020, hélas, plusieurs centaines de contraventions ont dû être dressées. Dans la rue Victor Hugo des places de stationnements alternées ont été aménagées pour ralentir la vitesse

du trafic et régulariser les places sur la voie publique. Pour rappel, le trottoir appartient au moins sur un côté aux piétons. Le stationnement autour de l'église a été réorganisé : attention de bien y respecter la place réservée au stationnement des personnes à mobilité réduite. Enfin des carrefours à 4 stops ont été mis en place.

Un cabinet d'études à récemment été missionné pour revoir l'ensemble des voies de circulation de notre territoire. Verneuil est un beau village qui a des axes communaux ou départementaux, piétonniers ou routiers, mal adaptés à la circulation actuelle et future.

Il est primordial d'assurer à l'ensemble des usagers et des riverains le meilleur standard possible de cohérence, de sécurité et de tranquillité du plan de circulation. Des choix s'imposeront sans doute, comme de créer un ou plusieurs sens uniques, mettre en place différents moyens pour faire ralentir le trafic ou encore la création de voies douces protégées.

En parlant de sécurité, le programme de couverture de l'ensemble de notre commune par un système de vidéoprotection sera progressivement activé cette année. L'ensemble des axes de circulation sera protégé, ainsi que les pénétrantes forestières. Ce maillage ne vise pas un « zéro méfait » illusoire, mais il permettra de lutter contre les incivilités, et à la gendarmerie et la cellule mise en place par le département d'avoir accès à des informations utiles dans certaines enquêtes.

Nous avons relancé le dispositif « Voisins vigilants vernoliens », resserré les liens avec les gendarmeries de Pont Sainte Maxence, de la base aérienne et de la BMO de Creil. Cela permet d'augmenter le taux de patrouilles et de contrôles sur notre territoire, même si une présence 24/24h reste impossible. Un petit rappel ; si la sécurité est bien l'affaire de tous, il est inutile de prétendre la gérer sur les réseaux sociaux.

La cavée Lerambert est enfin opérationnelle, cependant pour le confort de l'ensemble des utilisateurs nous avons sou-

haité apporter quelques modifications au niveau du virage afin d'améliorer la sécurité des piétons.

S'agissant des règles d'urbanisme celles-ci permettent de conserver le charme de notre petite ville et sont valables pour tous et doivent donc être strictement respectées. C'est ainsi un engagement fort de notre équipe que de suivre l'ensemble des dossiers car il y va de la qualité de votre patrimoine et de notre cadre de vie.

Nous allons lancer une étude pour redonner son lustre à notre église et son environnement proche. Cela passera certainement par une négociation concernant le bâtiment appelé « Prieuré ». Il faut en tout cas clairement avancer sur le devenir du centre-ville tout en protégeant le patrimoine !

Des mesures de protection environnementales ont été lancées comme par exemple l'extinction des éclairages publics entre 01h00 et 05h00 du matin, qui est aussi une mesure économique.

En réponse aux critiques soulevées, les statistiques de la gendarmerie (et non pas celles des réseaux sociaux...) démontrent qu'il n'y a pas plus de méfaits commis aux heures d'extinction de l'éclairage public, c'est même le contraire. D'autres mesures suivront.

Des plantations ont été réalisées à différents endroits et seront poursuivies dans d'autres lieux, parcs, étangs, etc. Il faut reboiser pour lutter contre le dépérissement sans doute lié aux modifications climatiques.

La municipalité en place s'est très rapidement emparée des sujets liés à la pandémie COVID-19. Plusieurs distributions de masques ont été effectuées, le contact avec nos anciens et les personnes en difficulté est maintenu et régulier. D'ailleurs, les intéressés en font un retour très positif.

N'oublions pas nos enfants ! La cantine située à Pierre de Vilaines a été déplacée sur la salle des fêtes. Un seul point à retenir : le bénéfique pour les enfants, le personnel et les enseignants en termes de travail, de sécurité et de re-

pos méridien.

Les effectifs de la municipalité seront bientôt au complet. Trois personnes ont été recrutées : un chef d'atelier, un ouvrier qualifié et un policier municipal. Les prestations actuellement réalisées sont très convaincantes. J'en profite pour remercier le personnel communal qui, malgré la COVID-19, a dans l'ensemble été présent et a accepté de répondre aux sollicitations imposées par les préconisations de l'Etat.

Merci également aux enseignants qui ont dû s'adapter parfois sur de très courts préavis, aux protocoles imposés par l'Education nationale.

En ce qui concerne le logement social, les constructions rue des Briquettes sont terminées et un parking supplémentaire a été créé. Celles au bout de la rue de la Joie, allée des Saules, devraient être achevées au cours de ce semestre et les constructions rue de Verdun vont bientôt démarrer. C'est l'occasion de préciser que les prochaines devront être intergénérationnelles et s'intégrer au mieux à notre environnement.

Construire parce que c'est une obligation que nous impose la loi, certes, mais avec une saine vigilance et en précisant à nouveau qu'il n'y aura pas de construction de blocs au cours de ce mandat. En décembre, nous avons lancé une révision de notre PLU pour marquer dans le marbre les orientations définies dans notre programme et pour lesquelles nous avons été élus.

Le monde associatif subit de plein fouet les inconvénients liés à la pandémie. Il est et restera je l'espère pour tous, une belle vitrine de notre ville. Nous continuerons notre soutien en étant cependant plus vigilants sur les actions propo-

sées et leurs champs d'application. Les subventions seront quasiment maintenues, mais en adéquation avec la réalité des faits ou des actions proposées.

N'oublions pas les acteurs économiques que sont les entreprises, les artisans, les professions libérales qui subissent également depuis plusieurs mois cette situation : malgré les aides accessibles, certains ne pourront pas, se relever. Et dans certains cas, il n'y a malheureusement pas d'aide... La commune, privée de la compétence économique qui est du ressort de la CCPOH, ne peut pas intervenir financièrement.

Un grand merci au Département pour son soutien permanent dans l'ensemble de nos projets. Sans l'aide et l'implication permanente de sa présidente Nadège Lefevre, de nombreux projets seraient caducs.

Enfin, un mot sur le parc Alata, « la poule aux œufs d'or » ! Je l'ai aussi indiqué dans notre programme : nous allons défendre les intérêts des vernoliens ! Ce parc pourra s'agrandir, mais notre ville ne peut pas et ne doit pas être « déplumée » sans y trouver juste compensation.

Terminons par notre France qui souffre depuis si longtemps. Les dividendes attendus, le social mal appliqué à tout va, le désengagement au niveau de l'éducation, les « repentirs » inutiles, les réformes jamais menées à bien, les incivilités galopantes, la perte de toute forme d'autorité, tout cela peut faire basculer notre pays vers une situation catastrophique.

Ayons donc à cœur de tous penser non pas à demain, mais aux surlendemains qui seront ceux de nos enfants et petits-enfants ; arrêtons de nous diviser inutilement, et pour cela avançons dès au-

jourd'hui à notre niveau « ensemble » !

Au niveau communal, nous avons contacté la préfecture pour être centre de vaccination. Nous avons identifié trois lieux. La Salle des fêtes, une salle de Salomon de Brosse et une salle au complexe des Aulnes. Nous attendons un retour des services de l'état pour apporter notre contribution à l'effort national.

Un dernier bilan, cette année 27 personnes nous ont quitté, il y a eu 50 naissances, 9 mariages, 7 pacs, 2 baptêmes civils. Notre belle ville attire par ses charmes et nous comptons à ce jour 24 dossiers de permis (construire ou démolir ou d'aménager) déposés, 65 déclarations préalables de travaux, 87 certificats d'urbanisme et enfin 72 DIA (déclaration d'aliéner).

Une seule chose anime mon équipe et moi-même : servir Verneuil-en-Halatte.

En tant que maire, je me suis engagé parce que j'aime ma ville et non pas pour une position d'élu. Je n'ai rien à y gagner. Je n'oublie pas mes origines et je vais rester droit dans mes bottes conformément aux valeurs que l'on m'a transmises. Je reçois au moins chaque samedi matin en mairie - la maison commune - lieu privilégié de la démocratie municipale, pour échanger sur tout sujet.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année et surtout une excellente santé, en espérant un retour à une situation normale le plus rapidement possible. Très bonne année à tous !

**Philippe Kellner.**

### *Ça s'est passé en février une autre année*

**1594, le 27 février** : Sacre de Henri IV à Chartres

**1895, le 13 février** : Dépôt du brevet d'invention du cinématographe par les frères Lumière

**1913, le 18 février** : Raymond Poincaré devient président de la République

**1914, le 28 février** : Le personnage de Charlot de Chaplin apparaît dans le film Charlot et le Parapluie.

**1923, le 26 février** : Le journal l'Exelsior publie la première grille de mots croisés

**1952, le 05 février** : mort du roi d'Angleterre George VI

**1957, le 28 février** : Première apparition de Gaston Lagaffe dans le journal de Spirou. Il fut le premier anti-héros de la bande dessinée, et il a été créé par Franquin.



## VOTRE VILLE BOUGE ...

### *Aménagement du stationnement*



Afin de répondre aux besoins de stationnement, de fluidification de la circulation et de la maîtrise de la vitesse, des aménagements matérialisés de stationnements ont été réalisés rue Victor Hugo.

Ce sont ainsi 20 places qui ont été marquées au sol. Parallèlement, 27 places ont été implantées sur la place de l'église favorisant ainsi le repérage des zones dédiées.



### *Aménagement du parc intergénérationnel*

Pour assurer la sécurité des usagers du parc, des systèmes de barrières ont été installés par les ateliers municipaux, empêchant le passage des engins à moteur, pour la tranquillité de tous.

Par ailleurs de nouveaux jeux rameur, et « fun basket » ont été installés. Une implantation d'arbres viendra embellir le parc et donnera à terme des coins d'ombres appréciés en été.



### *Viabilité hivernale*

La commune vient d'équiper un de ses camions avec une lame de déneigement afin de compléter son dispositif de viabilité hivernale.

La commune dispose ainsi du matériel et du sel nécessaire pour affronter les épisodes neigeux « normaux ».

La nouvelle lame a été étrennée ce samedi 16 janvier au moment où nous avons eu de grosses chutes de neige sur nos réseaux routiers.





## Utilisation du car municipal



La commune met en place gratuitement un ramassage scolaire le matin, le midi et le soir pour emmener les enfants vers les différents groupes scolaires.

Afin que les horaires de passages puissent être respectés et donc que les enfants puissent arriver à l'heure, il est rappelé :

- d'une part aux usagers du service de respecter les horaires prévus et

- d'autre part aux usagers de la route de faciliter la circulation du car dans les rues de la commune.

Nous vous demandons de bien suivre ces recommandations pour un fonctionnement optimum.

D'avance merci.

## L'aide au transport aux particuliers

Vous utilisez votre voiture ou votre moto pour vous rendre sur votre lieu de travail ou sur votre lieu d'études sur une distance supérieure ou égale à 20 km ?

Alors testez votre éligibilité sur la plateforme de demande d'Aide au Transport aux Particuliers (ATP) de la Région Hauts de France !

Cette aide s'adresse aussi aux



covoitureurs ! Elle s'élève à **20 € par mois**. Un coup de pouce au budget carburant !

Conditions et demandes en ligne :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr>

Plus d'infos au numéro vert 0 800 026 080 Service & Appel gratuits.

## Le portage des repas

Plus qu'un service... une visite, un sourire, quelques mots échangés.

Depuis 2000, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte propose le service de Portage de repas à domicile sur tout son territoire.

Réel service d'aide à la population, le portage de repas permet aux personnes, en particulier aux moins autonomes, d'avoir des déjeuners préparés, équilibrés tout en restant à domicile.

Il est assuré par le Pôle de services intercommunal et fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h00.

### Comment s'inscrire ?

A la Mairie pour obtenir la notice d'information au 03.44.25.09.08

Ou contacter le Pôle services intercommunal à Pont Sainte Maxence par téléphone

03.44.29.48.80 ou par mail :

[poleservices@ccpoh.fr](mailto:poleservices@ccpoh.fr)

## Le service Portage repas à domicile de la CCPOH livre des plateaux repas et assure un lien social.

Ce service est ouvert à toutes personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- > Avoir plus de 65 ans
- > Être malade
- > Être handicapé
- > Sortir de l'hôpital
- > Être titulaire d'une carte d'invalidité



**6,50€**  
le repas

Conception et réalisation : service communication de la CCPOH - Juin 2017

**PÔLE SERVICES PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**

Pays d'Oise et d'Halatte  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Pôle services intercommunal**  
1 Place le Châtelier - BP 40256  
60722 Pont-Sainte-Maxence  
Tél : 03 44 29 48 80  
Mail : poleservices@ccpoh.fr

### Election Miss Verneuil

Chères Vernoliennes, Chers Vernolien,

Cette année particulière ne doit pas nous empêcher d'élire notre Miss Verneuil.

Si le Bal de la Reine ne peut pas avoir lieu, nous avons pensé à une élection différente que nous vous dévoilerons dans le prochain Vernolien.



En attendant, nous recherchons des jeunes filles vernoliennes de 16 ans minimum en 2021, qui souhaiteraient se porter candidates à cette élection.

Si vous avez envie de représenter votre ville, nous vous invitons à laisser vos coordonnées en mairie afin d'être contactée.

L'expérience sera de toute façon inoubliable bien que distanciée.

**La commission des Manifestations et Fêtes communales**

### Quelles sont les conditions pour obtenir un logement social ?

L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une commission d'attribution (la CAL).

Composée de représentants du bailleur, (y compris un représentant de ses locataires), un représentant de la mairie où se trouve le logement et un représentant de l'état, elle se réunit à intervalles réguliers et examine trois dossiers de candidats répondant aux critères pour chaque logement disponible. Le préfet est informé de la tenue de la CAL et peut y participer à sa demande.

Le maire peut proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés, tout comme peut le faire Action logement.

L'État, sur le contingent préfectoral, peut proposer des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires.

Ces ménages prioritaires sont les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement.

Par exemple les personnes reconnues prioritaires au titre du droit au logement, les personnes victimes de violences conjugales, les personnes handicapées, hébergées ou logées temporairement, les personnes vivant dans des logements insalubres ou menacées d'expulsion...

Le projet des logements sociaux de la rue de la joie comprend 4 logements sur lesquels la commune peut positionner des demandeurs et 10 logements qui

sont attribuables uniquement par Action Logement (financement patronal) et pour lequel le maire n'a aucune information ou interaction.

Sur l'ensemble de ces constructions, le fichier en notre possession concernant ces demandeurs est autour d'une centaine de personnes après avoir retiré ceux ne correspondant pas aux critères imposés par les bailleurs en particulier celui des conditions de revenus.

La commission d'affectation ne s'est pas encore réunie et c'est cette dernière qui fait foi dans les choix des attributions et non pas le maire de la commune qui ne peut que proposer de placer.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité au logement social, consultez le site officiel :

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



### Tout ce qu'il faut savoir sur le test de dépistage RT-PCR du Covid-19

Téléchargez l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez dans l'App Store

**#Tous AntiCovid**

**Téléchargez TousAntiCovid**

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

Retrouvez toutes les réponses aux questions que vous vous posez concernant la COVID.

Par exemple qui peut se faire tester, est-ce douloureux, ou encore est-ce remboursé ?

Renseignement auprès de votre caisse d'assurance maladie ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



# LA GAZETTE

## du Vernolien

### Vos associations ...

#### SHOTOKAN KARATÉ DO

Samedi 9 janvier, les enfants du Shotokan Karaté Do ont enfin pu reprendre le chemin des tatamis. Cette reprise, ils l'attendaient tous et nous aussi.

Il a fallu se remettre en condition après toutes ces semaines d'arrêt d'activité, mais c'était sans compter sur la motivation de nos professeurs, Gérard, Christophe et Stéphane !

En effet, après un bon échauffement, les reflexes sont vite revenus et les enfants étaient ravis de pouvoir à nouveau pratiquer, tout cela selon le protocole sanitaire en vigueur.

Merci aux enfants et aux parents pour leur présence et leur soutien et avons hâte de revoir les adultes aux cours, espérons que cela sera pour bientôt !

Pour suivre la vie du club :



[shotokankaratedovernolien.fr](http://shotokankaratedovernolien.fr) et Facebook : Shotokan Karaté Do Vernolien

#### KRAV MAGA



(ci-dessus) Bootcamp adultes.

Ce mois de janvier nous a permis de reprendre les entraînements en salle durant une semaine et d'y retrouver les enfants et adolescents.

A cette occasion, les ados ont même pu s'initier au Kmix, ce cours visant à consolider leurs bases de pieds-poings, déplacements, travail au sol et projections.

Malheureusement, le club a été contraint de refermer ses portes. Nous avons hâte de pouvoir les ouvrir à nouveau ! Des bootcamps seront organisés afin de continuer à entraîner les enfants et adolescents.

Du côté des adultes, les cours continuent d'être dispensés trois fois par semaine en visio.

# LA GAZETTE

## du Vernolien

### Vos associations ...

#### COMITÉ DE JUMELAGE

Notre Assemblée Générale :

Retenez la date du **jeudi 04 mars 2021**.  
Vous souhaitez faire partie du CA : contactez **Claudine Rebuffel** :

[jumelagedeverneuil@gmail.com](mailto:jumelagedeverneuil@gmail.com)

Cours d'anglais :

**Adultes** : M. Hachem assure de nouveau les cours par **Visio Conférence**. Il reste de la place au cours de conversation du lundi soir de 18h à 19h30.

**Enfants** : Assurés par Mme Vanessa Powell, les cours sont maintenus par **Vi-**

**sio Conférence** ; à l'exception de ceux destinés aux élèves de CP-CE1, trop jeunes pour se concentrer.

Nous poursuivons notre parcours « découverte » en vous présentant les numéros suivants de « **Contact Jumelage** », soit les numéros 7, 8 et 9 de 1993. Histoire à suivre avec le bulletin du comité de jumelage de 1994 à ...

Toutes les infos :

[jumelagedeverneuil.wordpress.com](http://jumelagedeverneuil.wordpress.com)



#### Comité de jumelage



#### VERNEUIL SPORTING CLUB JUDO

Après s'être réunis, la présidente, les membres du bureau et le professeur ont décidé d'annuler les cotisations pour la saison 2020-2021. Seule la licence restant obligatoire (pour la fédération) ne sera pas remboursée. Les chèques non

présentés à l'encaissement vous seront rendus ou détruits et les chèques déjà encaissés vous seront remboursés.

Le professeur assurera le maximum de cours possibles mais de façon bénévole.

Meilleurs vœux à toutes et à tous et surtout vœux de bonne santé en espérant vous revoir très bientôt.

**Contact : Tel : 03 44 25 73 26**  
**e.mail : [jean.charneau@orange.fr](mailto:jean.charneau@orange.fr)**

### Nos entreprises locales ...

#### L'ENTREPRISE DM SERVICES

Monsieur **Eric DOMISSE**, diplômé en génie climatique, a créé la société **DM SERVICES** en Septembre 2010. Elle est implantée 6 rue du Bac à Verneuil en Halatte.

DM SERVICES installe, assure le SAV toutes marques et est agréée DAIKIN et DEDIETRICH.

Elle propose de nombreux services pour une clientèle de professionnelles et de particuliers :

- Installation de chaudière gaz/fuel et énergie renouvelable (pompe à chaleur, climatisation)
- Plomberie et traitement de l'eau (adoucisseur).
- Dépannage toutes marques pour les chaudières, les climatisations et les pompes à chaleur.
- Contrats d'entretien (3 formules différentes).

Partenaire avec BUTAGAZ pour les primes CEE (certificat d'économie d'énergie)

*Devis gratuit*

**Vous pouvez le joindre par téléphone et mail :**

**03 60 74 08 88**

**06 32 67 79 08**





# LA GAZETTE

## du Vernolien

*Nos entreprises locales ...*

### VOTRE CAVISTE, LA PART DES ANGES



Nous rappelons la livraison est gratuite sur Verneuil-en-Halatte et jusqu'à 15 km autour du village.

Vos commandes en ligne sur notre site :

<https://www.lapartdesangesverneuil.fr>

ou directement au  
07.81.62.21.68

Nouveauté ! Offre mensuelle et mise en avant d'un vigneron récoltant : 5+1 (carton acheté, 1 bouteille offerte)

Rdv sur nos pages Facebook, Instagram et notre site pour découvrir le vin du mois !

<http://www.lapartdesangesverneuil.fr>

<https://www.facebook.com/lapartdesanges74>

<http://www.instagram.com/lapartdesangesverneuil>

### LE CHAMP DU REPOS

Cette entreprise créée par Jean Pascal OUDEAU et spécialisée dans l'entretien, le nettoyage le refleurissement et le rechapissage des sépultures).

« L'idée de créer l'entreprise m'est venue le 01 Novembre 2020, j'entretenais le monument de mes parents et ai fini par la rénovation du lettrage de la stèle (le rechapissage).

Des gens m'ont interpellé pour me dire que c'était joli et que pour eux cela représentait un effort maintenant.

L'idée est née et a fait son chemin, une multitude de recherches sur la profession m'a permis de jauger la pertinence d'une telle création. Fort de toutes ses informations, j'ai donc créé LE CHAMP DU REPOS ».

Les prestations de la société sont les suivantes :

#### Entretien et nettoyage :

C'est l'intervention première sur la sépulture. Mise à nu, balayage, lavage, décapage, séchage et applica-

tion d'un hydrofuge.

#### Refleurissement :

L'égaïement visuel passe par la présence de fleurs ou plantes naturelles ou artificielles.

#### Rechapissage :

C'est la rénovation du lettrage de la stèle.

La prestation s'adapte en fonction des différents besoins, l'abonnement peut être annuel, semestriel, trimestriel, dans ce cas les tarifs varient en fonction de l'option choisie.

**Le CHAMP DU REPOS** utilise des produits biodégradables et ainsi non toxiques pour l'environnement.

Muni du nom de code « *LE VERNOLIEN* », vous obtiendrez -20% pour toute commande de prestation.

**M. OUDEAU,**

**12 chemin du pllessier  
60550 Verneuil en halatte**

**Tél : 07.81.43.60.64**



### *Le saint du mois : SAINTE AGATHE - 5 février :*

Elle était issue de la noblesse. Elle préféra Jésus au gouverneur Quintianus qui, ne pouvant la séduire, la fit jeter sur des charbons ardents. Elle mourut mais son linceul s'échappa plusieurs fois de son tombeau pour arrêter les laves de l'Etna. Sainte Agathe est invoquée pour protéger les maisons des incendies.

# LA GAZETTE du Vernolien

## Nos entreprises locales ...

### INSTITUT DOUCE HEURE

Votre institut à rouvert ses portes depuis début décembre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès maintenant.

Venez vite découvrir notre nouvelle ligne de soins et produits  
**Visage et Corps** *Bio by Oxalia*  
Cosmétiques Thérogènes Thérogènes

**Rituel Oriental**

**LE SOIN**  
Laissez vos sens découvrir les senteurs des crâles et des sauts...  
**des crâles et des sauts**  
Laissez vos sens découvrir les senteurs des crâles et des sauts...  
Laissez vos sens découvrir les senteurs des crâles et des sauts...

**LE PARFUM**  
Parfums gourmands aux notes...  
Parfums gourmands aux notes...  
Parfums gourmands aux notes...

**Soin Corps**  
**Escale d'Orient**

Gommage aux Coques d'Argan broyées  
Enveloppement nourrissant au Beurre de Karité  
Modelage aux Huiles Parfumantes Figue de Barbarie, Argan et Sésame

**Douce Heure • Institut de Beauté**  
6, rue Jean Jaurès - 60550 Verneuil-en-Halatte  
Sur RDV 03 44 28 08 03

Durée du soin  
90 min.  
**97 €**

**Escapade Sicilienne**

**LE SOIN**  
Faites un aller-retour vers la Sicile et sa « douce vita » et vivez une détente absolue grâce à ce soin relaxant, revitalisant et défatiguant idéal !

**LE PARFUM**  
Le parfum, véritablement un art, est associé aux notes...  
Le parfum, véritablement un art, est associé aux notes...  
Le parfum, véritablement un art, est associé aux notes...

**Soin Corps**  
**Voyage Acidulé**

Gommage aux Sels Roses, Parfums d'orange et Pamplemousse  
Enveloppement tonifiant Cocktail d'Agrumes  
Modelage aux Huiles Tonifiantes Macadamia, Amande Douce et Sésame

### AGENT IMMOBILIER



VOUS SOUHAITEZ FAIRE ÉVALUER, VENDRE OU ACHETER UN BIEN IMMOBILIER ?



**Nicolas FUCHS**  
**06 11 74 48 32**  
60550 VERNEUIL EN HALATTE  
nicolas.fuchs@optimhome.com  
AGENT COMMERCIAL 819 450 859  
COMPIÈGNE



### FLEURISTE

**Vert tige à Fleur de Pot**

Pour la Saint Valentin dites lui je t'aime avec des fleurs !  
La livraison vous est offerte sur Verneuil en Halatte  
Pré-commande possible dès aujourd'hui

35 Avenue Jean Jaurès 60700 Pont Sainte Maxence  
03.44.72.57.09.  
Retrouvez nous également sur facebook: Vert Tige à Fleur de Pot - Pont Ste Maxence

### Mots mêlés ...

Retrouvez de grands sportifs français.

P	F	P	Y	A	Ç	A	L	O	E	B	U
R	P	P	A	R	K	E	R	L	O	L	E
O	E	M	U	E	S	F	B	M	E	S	L
S	L	A	Ç	D	C	Q	H	N	Ç	I	E
T	O	N	B	O	X	H	G	J	A	R	S
E	U	P	E	M	Y	L	L	I	K	H	S
N	S	N	R	N	E	A	F	D	H	K	E
A	J	M	N	N	J	R	C	E	A	P	L
D	C	K	A	L	H	T	I	S	O	V	F
I	K	J	R	F	F	H	D	C	N	T	P
Z	L	A	D	R	C	A	Ç	H	B	E	Y
T	Z	H	R	E	B	U	C	A	X	L	L
A	F	O	R	A	L	D	M	M	W	L	A
B	C	E	U	C	B	A	F	P	O	I	N
A	P	E	A	B	N	A	J	S	J	U	O
R	P	S	R	A	T	F	T	J	J	O	B
L	Ç	I	U	D	Y	L	C	I	W	D	Y
Y	Ç	D	T	E	A	F	U	N	C	U	O
S	O	Z	T	A	N	N	B	A	S	B	C
U	Y	L	A	V	I	L	L	E	N	I	E
P	L	A	T	I	N	I	I	R	U	I	D
E	S	T	A	N	G	U	E	T	L	I	H

- |           |            |         |
|-----------|------------|---------|
| ARTHAUD   | HINAULT    | NOAH    |
| BERNARD   | KARABATIC  | PARKER  |
| BOANLY    | KHRIS      | PELOUS  |
| CERDAN    | KILLY      | PEREC   |
| DESCHAMP  | LAVILLENIE | PLATINI |
| DOUILLET  | LENGEN     | PROST   |
| ESTANGUET | LOEB       | TABALRY |
| FLESSEL   | MANAUDOU   | ZIDANE  |



## Connaissez vous le service civique ?



Le service civique, créé par la loi du 10 mars 2010, dépend du code du service national, a pour objet de :

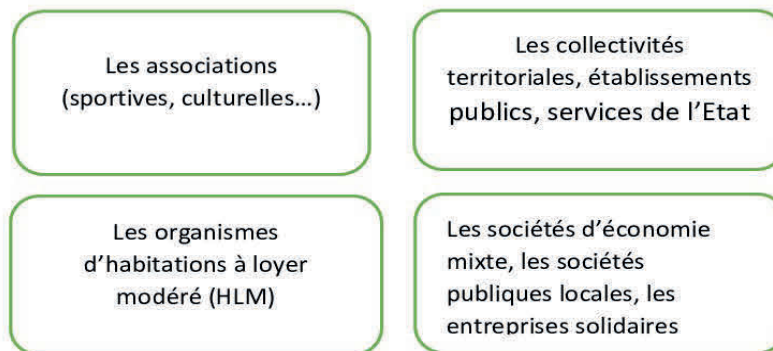
- renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, et offre à toute personne volontaire
- donner l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général indemnisée, en France ou à l'étranger, auprès d'une personne morale agréée.

Toutes les informations sur le site du service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

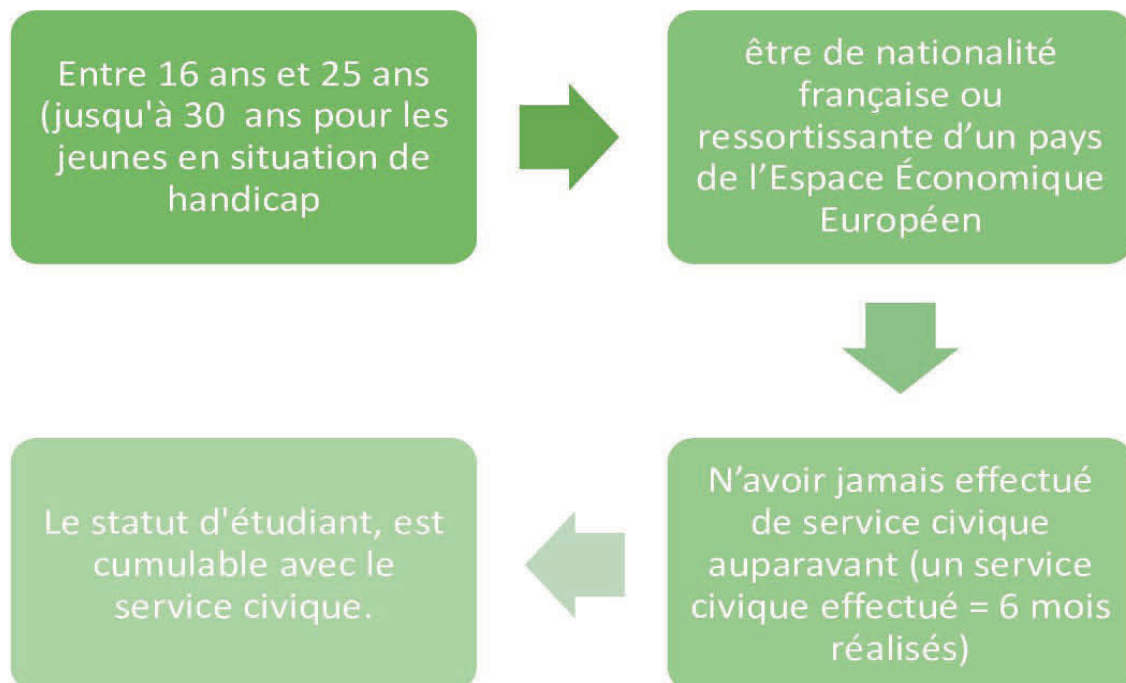
Votre commune a décidé de s'engager dans cette démarche !

**Les associations vernoliennes qui souhaitent accueillir un service civique peuvent se rapprocher des services de la mairie.**

### Les organismes éligibles à l'accueil de service civique

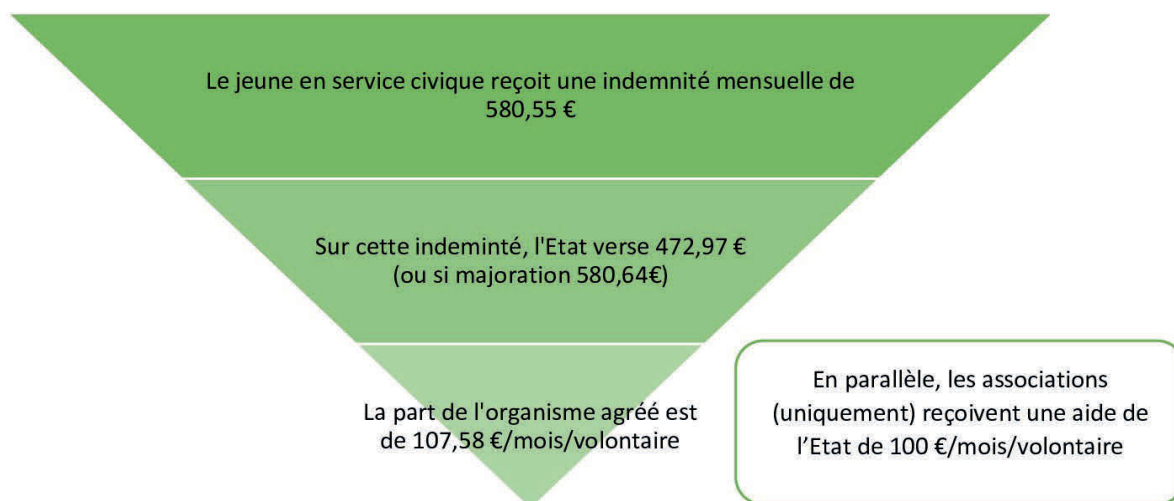


### Les jeunes éligibles à l'engagement de service civique



Impossibilité de cumuler le service civique avec un emploi, un stage ou la détention d'un mandat de dirigeant bénévole dans la même structure que celle de l'accueil en service civique.

### Les aspects financiers



### Les missions de service civique

- Visent l'intérêt général
- Portent sur l'une des 9 thématiques :



### Une condition importante

Le bénéficiaire du service civique doit être accompagné par un tuteur au sein de l'organisme agréé (un référent – salarié ou bénévole est identifié au sein de la structure pour suivre le volontaire durant sa mission)

### Déménagement de Verneuil Services et de votre Police Municipale

Vous avez peut-être remarqué un changement dans le centre ville ? L'équipe de Verneuil Services à échangé ses locaux avec ceux de la police municipale.

Ce déménagement permet de rendre plus visible notre police municipale. Les numéros de téléphones ont malheureusement

dus être modifiés : veuillez noter :

Verneuil Services :  
**09.71.37.58.32**

et

La police municipale :  
**09.77.07.58.29**

Les horaires restent inchangés.

Toutefois, nous vous invitons à contacter Verneuil Services pour toutes démarches concernant un passeport ou une CNI (carte nationale d'identité), les délais de traitement ayant été un peu perturbés suite au déménagement.

Merci pour votre compréhension.



## UN PEU D'HISTOIRE...

### Les origines de la chandeleur ou la fête des chandelles

C'est une ancienne fête païenne et latine devenue fête religieuse et chrétienne correspondant à la présentation du Christ au Temple.

Elle a lieu le 2 février soit 40 jours après Noël.

Ce jour-là, on confectionne des crêpes. Il faut les faire sauter en tenant la poêle dans la main droite et en serrant une pièce d'or dans la main gauche.

Si la crêpe atterrit correctement, c'est un symbole de prospérité pour l'année à venir !



### Le Mardi Gras

Cette année il aura lieu le 16 février. Cela tombe toujours 47 jours avant Pâques.

C'est un journée festive d'origine romaine. Cette fête païenne célébrait la fin de l'hiver, elle fut plus tard christianisée. C'est le dernier jour des sept jours gras

avant d'entamer le carême où il faut manger maigre (pas de viande, ni d'œuf, ni de beurre, ni de sucre).

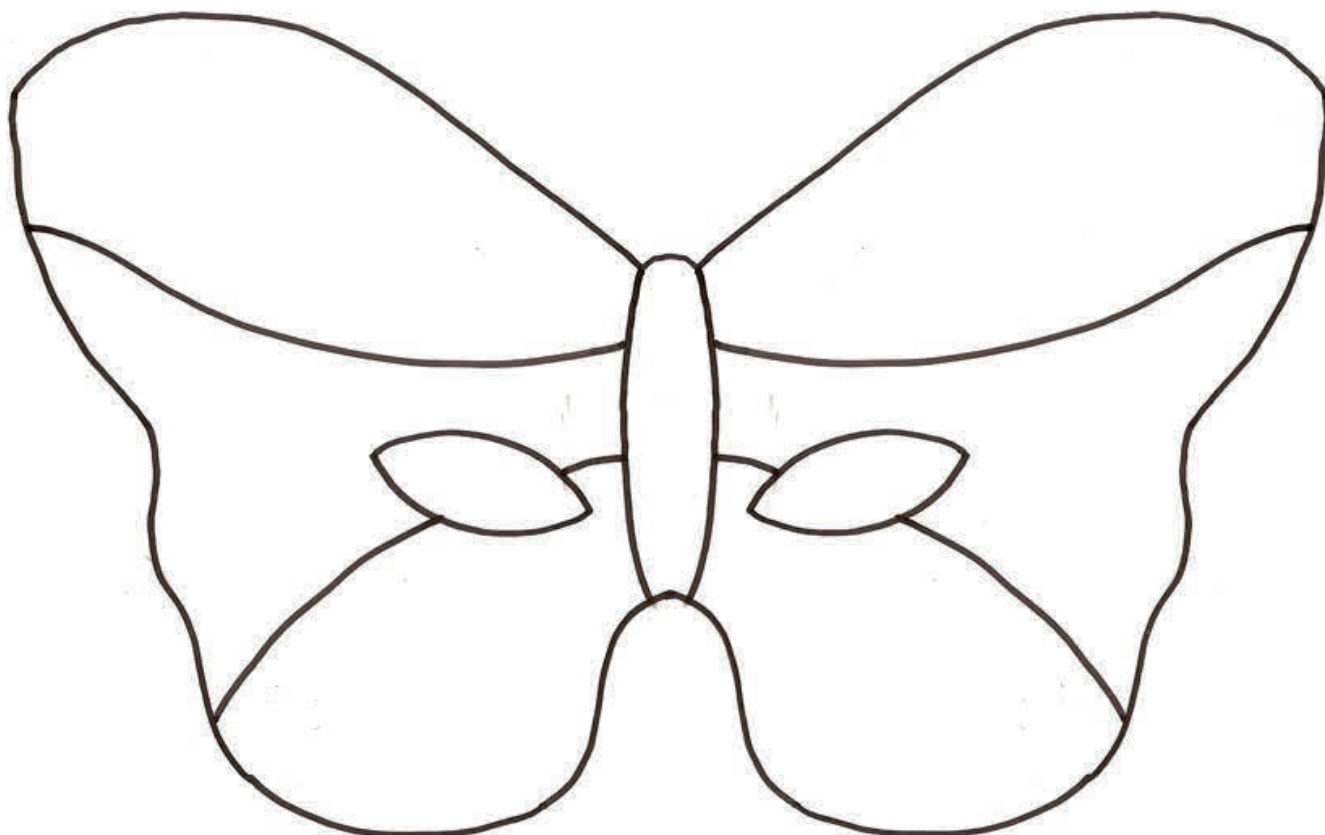
Au Moyen Age, on épuisait les réserves pour ne pas qu'elles se perdent pendant le carême en confectionnant des crêpes et des

gâteaux.

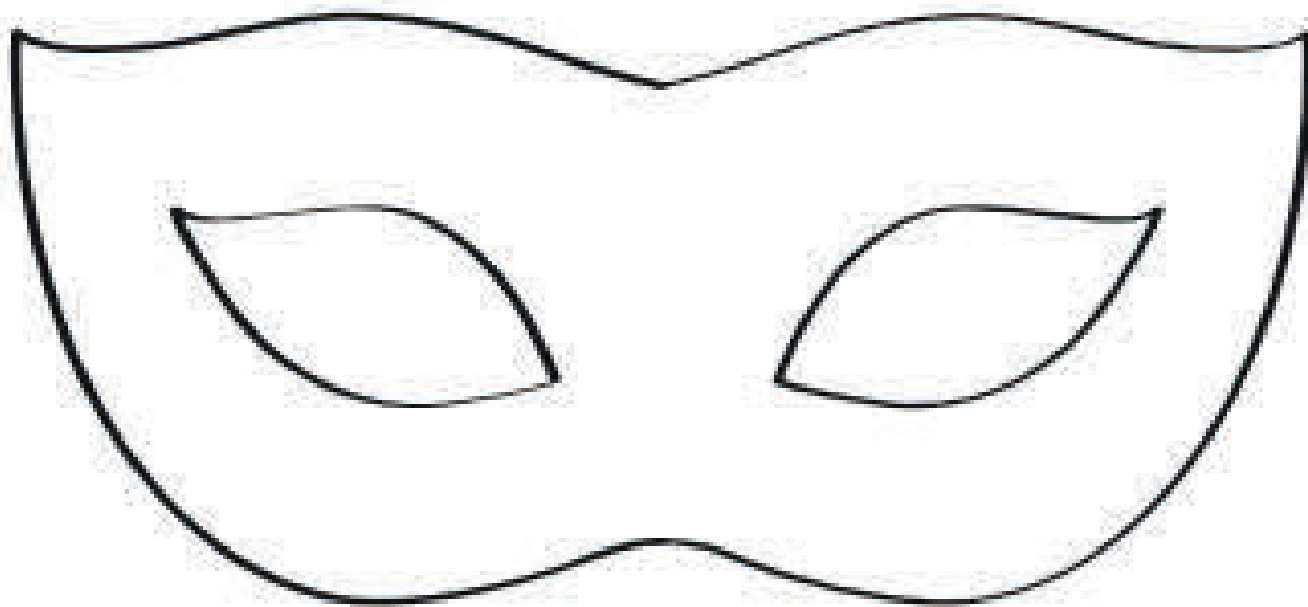
C'est l'occasion d'un défilement collectif : **le carnaval**.

Dans le temps, le déguisement et le masque donnaient l'anonymat et permettaient toutes les outrances.

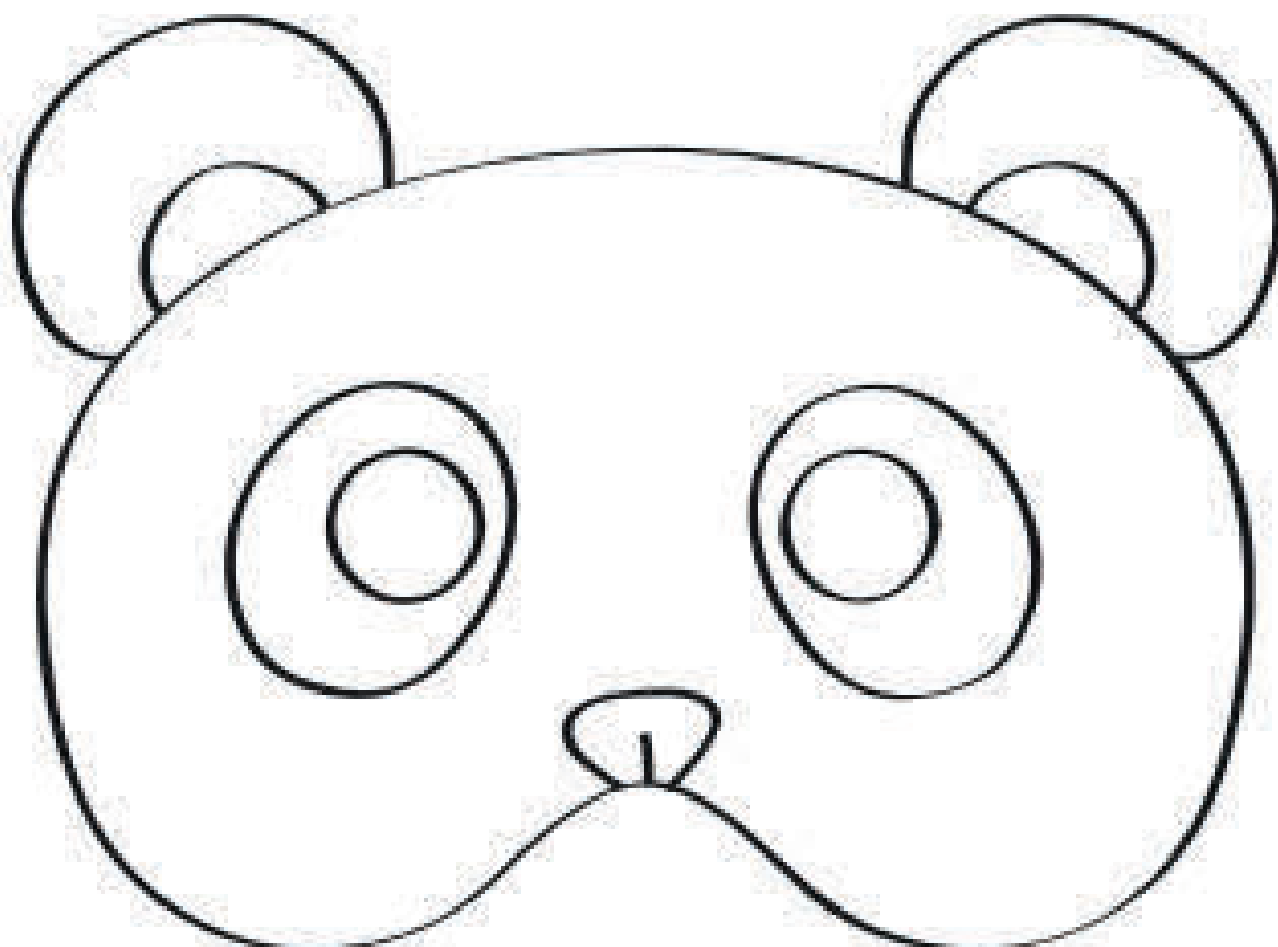
### Le masque enfant « Papillon »



*Le traditionnel « Loup »*



*Le masque « ourson »*





### La déchetterie :

Les horaires d'accès à la déchetterie ont provisoirement été modifiés, suite au couvre-feu imposé à 18h00.

Veillez noter que depuis le 22 janvier, l'ouverture se fera entre 13h30 et 17h30 l'après midi. Rien de changé pour le matin.

Nous vous rappelons que le dépôt de déchets sur la voie publique, ou dans la nature est **strictement interdit** et vous expose à de lourdes amendes.



### L'office du tourisme :



**Pays d'Oise et d'Halatte Tourisme**  
Office de tourisme

Appeler

Eloise, Virginie et 348 autres personnes aiment ce lieu

Accueil À propos Photos Vidéos

Sachez que depuis mardi 5 janvier 2021, l'Office de Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte a lancé sa page officielle Facebook : Pays d'Oise et d'Halatte Tourisme

Actualités, infos sur les produits de la boutique, sorties, nouveautés, histoires locales et bien d'autres surprises... rythmeront cette page.

Ce nouveau média permettra de renforcer la visibilité des actions de l'Office de Tourisme et contribuera à la valorisation et à la promotion du territoire des Pays d'Oise et d'Halatte.

Partage et proximité sont les maîtres mots de ce nouveau lien avec les habitants, les touristes et les prestataires du tourisme qui donnera la possibilité de faire rayonner les Pays d'Oise et d'Halatte.

18 rue Louis Boilet - BP 40139  
60721 Pont-Sainte-Maxence Cedex  
Tél. : 03 44 72 35 90  
Mail : [tourisme@oise-halatte.fr](mailto:tourisme@oise-halatte.fr)

### Un emploi près de chez vous ? Job Sud Oise simple, rapide et gratuit !

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur

[www.job-sudoise.fr](http://www.job-sudoise.fr)

Le site est dédié aux habitants du sud de l'Oise, recensant les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire. Il est accessible sur Internet, tablettes et téléphones mobiles. Y sont recensées les offres localisées sur le territoire du sud de l'Oise publiées sur les principaux sites

Internet généralistes ou spécialisés dans le domaine de l'emploi facilitant la visibilité des postes disponibles.

**Pour les recruteurs, le site offre la possibilité de déposer des offres d'emploi.**

Dans une volonté d'approche collaborative et partenariale de l'emploi, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, les Communautés de Communes de

l'Aire Cantilienne, des Pays d'Oise et d'Halatte, de Senlis Sud Oise et du Liancourtois – la Vallée Dorée, ont unis leurs forces par un partenariat inédit dans un même élan vers le développement de l'emploi local.



## NAISSANCE

2<sup>ème</sup> semestre 2020



**DANTAN Amaury** né le 13 juin 2020 à Senlis  
**CHAVANIÉ Louis** né le 29 juin 2020 à Verneuil-en-Halatte  
**BERTIER Alexis** né le 01 juillet 2020 à Senlis  
**CHERFILS Rose** née le 04 juillet 2020 à Senlis  
**DOAN FIRPION Chloé** née le 18 juillet 2020 à Senlis  
**CADEVILLE Ronan** né le 2 août 2020 à Senlis  
**AFZAL PICOT Zayaan** né le 09 août 2020 à Senlis  
**TRICHET Maël** né le 11 août 2020 à Compiègne  
**SCHOUBRENNER Valentin** né le 14 août 2020 à Senlis  
**BRETONNEL Alissa** née le 18 août 2020 à Compiègne  
**DELAYEN Eden** né le 07 septembre 2020 à Senlis  
**CAMUS Solène** née le 12 septembre 2020 à Senlis  
**BÉDU Gabin** né le 25 septembre 2020 à Compiègne  
**BRAULT Juliette** née le 04 octobre 2020 à Senlis  
**CORTIJO Alba** née le 09 octobre 2020 à Senlis  
**HINZI Eden** né le 10 octobre 2020 à Senlis  
**ZIEGLER Inès** née le 29 octobre 2020 à Compiègne  
**ROGER Hana** née le 06 novembre 2020 à Senlis  
**SIMOUSSA Chadene** née le 14 novembre 2020 à Senlis  
**OUÄALI Andy** né le 16 novembre 2020 à Senlis  
**BIENAIMÉ Noham** né le 25 novembre 2020 à Senlis  
**BENEDETTI Gabriele** né le 30 novembre 2020 à Senlis  
**AMIOT Louis** né le 08 décembre 2020 à Compiègne  
**ABADIA Raphaël** né le 24 décembre 2020 à Compiègne  
**RATRIMOMAMPINANINA Léonie** née le 31 décembre 2020 à Compiègne  
**PESQUERS Hugo** né le 29 décembre 2020 à Senlis

## DÉCÈS

2<sup>ème</sup> semestre 2020



**GABRIELS Philippe** décédé à Labruyère  
le 16 juin 2020  
**STECIUK Casimir** décédé à Verneuil-en-Halatte  
le 29 juin 2020  
**POLY Michel** décédé à Sanary-sur-Mer (Var)  
le 3 juillet 2020  
**DURU Fabrice** décédé à Senlis  
le 3 Juillet 2020  
**BOCQUET Dominique** décédé à Verneuil-en-Halatte  
le 7 juillet 2020  
**BUZON Stanislaw** décédé à Verneuil-en-Halatte  
le 9 juillet 2020  
**THEUNISSEN Josseline** décédée à Verneuil-en-Halatte  
le 19 juillet 2020  
**LESCADIEU Josiane** veuve VARLET décédée à Labruyère  
le 9 août 2020  
**SIMONNET Huguette** décédée à Gouvieux  
le 17 août 2020  
**PARIS Hélène** veuve PÉTON décédée à Senlis  
le 10 septembre 2020  
**BOUGRER CINQ VAL Elijah** décédé à Pontarmé  
le 25 septembre 2020  
**BULTEL Christiane** veuve LHOMME décédée à Creil  
le 25 septembre 2020  
**DÉTRÉ Philippe** décédé à Verneuil-en-Halatte  
le 29 octobre 2020  
**DEBUREAUX Martial** décédé à Reims (Marne)  
le 05 novembre 2020  
**LIÉNARD Jacques** décédé à Crépy-en-Valois  
le 1er décembre 2020  
**VILLEFROY Laurent** décédé à Verneuil-en-Halatte  
le 21 décembre 2020  
**SOULAGE Claude** décédé à Creil  
le 22 décembre 2020

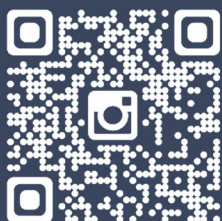
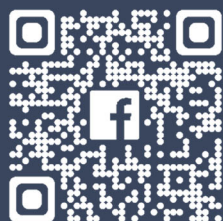
## MARIAGE

2<sup>ème</sup> semestre 2020



**Isabelle BEGUET & Aurélien BOSSIERES**  
S. Kendall assistée de J. Alési, le 05 septembre 2020  
**Fadwa EL BERHILI & Abderrahim BOULAHYA**  
S. Kendall assistée de F. Parent, le 18 septembre 2020

**Emna MATHLOUTHI & Anouar BEN ABDELHAFIDH**  
P.Kellner assisté de S. Gaime le 31 octobre 2020



mais aussi  
[www.verneuil-en-halatte.fr](http://www.verneuil-en-halatte.fr)

